

De : Faye Boer

Date : 7 mars 2012 17 h 16

À : Rajotte, James - M.P.

Cc : Paradis, Christian - Député; Moore, James - M.P.; Moore, James - M.P.; Thibeault, Glenn - M.P.; Angus, Charlie - M.P.; Armstrong, Scott - M.P.; Benskin, Tyrone - M.P.; Braid, Peter - M.P.; Calandra, Paul - M.P.; Cash, Andrew - M.P.; Del Mastro, Dean - M.P.; Lake, Mike - M.P.; McColeman, Phil - M.P.; Moore, Rob - M.P.; Nantel, Pierre - Député; Regan, Geoff - M.P.; ~Legislative Committee Bill C-11/Comité législatif loi C-11

Objet : Projet de loi C-11

Monsieur,

Je suis éditrice de livres et résidante de votre circonscription, Edmonton-Sud-Ouest. J'ai tout intérêt à ce que le projet de loi C-11 ne soit pas adopté dans sa forme actuelle. Je préférerais le dire d'entrée de jeu et, vu que vous êtes le député de ma circonscription, élu pour protéger les intérêts de vos électeurs, j'ai cru bon de vous écrire pour vous exposer ce qui arriverait si le projet de loi était adopté dans sa forme actuelle.

Je suis presque entièrement convaincue que, en tant que personne instruite, vous avez des bibliothèques garnies à la maison et dans votre bureau. Je suis également convaincue que si vous avez des enfants, vous les encouragez à lire des livres imprimés. Même si je suis d'avis qu'il est absolument essentiel de moderniser la *Loi sur le droit d'auteur*, je tenais à vous faire savoir que le projet de loi C-11 mettrait en péril la publication des livres, peu importe qu'ils soient imprimés ou sous forme électronique.

Avec ses 30 exceptions et plus touchant les détenteurs de droits d'auteur, le projet de loi C-11 amputerait gravement le milieu de l'édition et représente un risque pour toutes les personnes qui œuvrent dans le domaine. Si les exceptions contenues dans le projet de loi C-11 sont adoptées, on assistera à une fermeture massive des maisons d'édition. Et elles auront raison de le faire. Les écrivains seront abandonnés à leur sort, n'ayant personne pour publier leurs œuvres. Pourquoi ces personnes devraient-elles continuer de créer des livres alors que tout le monde autour d'elles – y compris le gouvernement conservateur – leur dit que leur travail n'a aucune valeur?

Pourquoi les lecteurs ne devraient-ils pas payer pour le contenu qu'ils utilisent? Est-il moins cher de produire un livre électronique qu'un livre en papier? La réponse est non. Le coût de production d'un livre imprimé est moins élevé comparativement aux ressources et aux sommes nécessaires pour produire un livre électronique dans tous les formats possibles pour assurer sa distribution. En fait, il est bien plus compliqué et coûteux de publier un livre électronique, à plus forte raison pour les petites maisons d'édition comme la mienne qui disposent de très peu de ressources et de personnel, et parfois n'en ont même aucun. Vu l'énorme quantité de formats sous lesquels il faut publier les livres électroniques, notre situation est pire que la transition entre le VHS et le Beta max. Dix fois pire.

Comment se fait-il que le gouvernement puisse décider d'éliminer les revenus d'un si grand nombre de personnes alors que la population est aux prises avec des problèmes économiques? Ce n'est pas comme si les éditeurs et les créateurs canadiens accumulaient des profits par l'édition et

l'écriture. Chaque dollar qu'un éditeur récolte est investi pour créer de nouveaux livres. Les auteurs ne reçoivent déjà pas leur juste part en raison de la baisse des ventes de livres canadiens causée par les éditeurs et les distributeurs américains qui liquident leurs surplus de notre côté de la frontière à une fraction du prix, ce qui pousse les éditeurs canadiens à réduire leurs prix.

Vous recevez un salaire pour votre travail, M. Rajotte, non? Pourquoi les créateurs ne pourraient-ils pas eux aussi recevoir un salaire juste et équitable? Les éditeurs et les créateurs travaillent très fort chaque jour pour un maigre salaire; de nombreuses personnes dans le domaine doivent d'ailleurs occuper au moins un autre emploi pour être en mesure de poursuivre leur passion puisque leur travail de créateur n'est pas apprécié. Pourquoi le gouvernement conservateur s'entête-t-il à éliminer le maigre revenu que retirent les créateurs et les éditeurs de la production de livres au Canada?

À l'instar d'autres éditeurs et créateurs, je ne demande rien de nouveau ni rien de plus qu'avant. Je vous demande toutefois de modifier le projet de loi C-11 pour protéger des droits de propriété intellectuelle qui existent depuis longtemps et pour que je puisse continuer de contribuer au tissu culturel, économique et social de notre pays.

Je suis grandement préoccupée par la possibilité que l'on adopte le projet de loi sans modification, et je vous enjoins de répondre à ces deux questions :

1. Avez-vous, vous et vos collègues du gouvernement conservateur, réfléchi aux répercussions négatives qu'aurait le projet de loi C-11 dans sa forme actuelle sur les écrivains et les éditeurs et sur l'accès du public à des livres de qualité?
2. Si le gouvernement conservateur n'a aucune intention de nuire au marché des créateurs et des éditeurs, est-ce que vous appuieriez des modifications au projet de loi pour faire en sorte que le premier critère d'utilisation équitable soit l'envergure des répercussions sur le marché de l'édition?

J'attends votre réponse avec impatience et je suis disposée à rediscuter de la situation si vous avez des questions ou des commentaires. J'espère que vous garderez en tête mes préoccupations et celle du secteur culturel lorsque viendra le temps de voter sur le projet de loi C-11. Si vous votez « oui » comme vous l'avez fait aux autres étapes de l'étude du projet de loi, sachez que vous porterez préjudice à des entreprises dans votre propre communauté.

Merci du temps et de l'attention que vous accorderez à cette question.

Faye

Faye Boer
Présidente, Folklore Publishing Ltd., une entreprise fière d'être Albertaine et Canadienne

Si vous ne contrariez personne, vous n'êtes pas réellement en vie.

—Margaret Atwood

Une pièce sans livre, c'est comme un corps sans âme.

–Cicéron

Quatre-vingts pour cent du succès consiste à faire acte de présence.

–Woody Allen